



Licence Informatique

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Informatique. 2009, Université polytechnique Hauts-de-France. hceres-02035448

HAL Id: hceres-02035448

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02035448>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Rapport d'évaluation d'une mention de licence Vague D

Université : UNIVERSITE DE VALENCIENNES ET DU HAINAUT-CAMBRESIS
N° demande : S3100017696
Domaine : SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTE
Mention : INFORMATIQUE

Appréciation générale :

Cette licence s'adresse aux étudiants qui se destinent à la conception, au développement et à la maintenance de logiciels, à l'assistance informatique, ainsi qu'à l'installation et la maintenance de systèmes informatiques. Le document est très bien structuré et répond en grande partie à beaucoup des objectifs et priorités à une mention de licence. Beaucoup d'unités d'enseignement de la mention sont communes avec les trois autres mentions du domaine « Sciences, technologie, santé » permettant ainsi une réorientation aisée des étudiants au sein de l'ISTV. Les dispositifs d'encadrement, d'information et de suivi des étudiants sont nombreux et bien explicités.

Les points les plus forts :

1-	Un projet pédagogique construit autour d'une solide équipe pédagogique adossée à des laboratoires de recherche avec des dispositifs de pilotage de la formation clairs.
2-	De nombreux dispositifs sont présentés pour contribuer à la fois à la réussite des étudiants et à leur réorientation au sein de la filière.
3-	Les compétences transversales sont facilement identifiables et leur évaluation bien exposée.

Les points les plus faibles :

1-	Le dossier comporte très peu d'informations sur la population étudiante (origine, réussite, réorientations) ; certes le dossier présente une demande de création, mais qui repose sur un parcours existant dans l'ancienne mention pour laquelle les chiffres existent.
2-	Les passerelles pour une réorientation vers d'autres filières types DUT, BTS ne sont pas clairement explicitées. Le dossier fait également mention d'effectifs en alternance en L3 dès 2010 alors qu'aucun dispositif n'est clairement présenté. Ceci étant, l'université dans sa politique générale œuvre dans ce domaine.
3-	L'évaluation des enseignements et de la formation en générale n'est pas appliquée et très peu de références sur ce qu'elle sera (prévue dans le prochain contrat) sont présentées dans ce document, ou dans le document de politique générale.

Recommandations :

Il serait souhaitable de mettre en place une démarche « qualité » associant l'évaluation des enseignements (contenus, examen...) et de la formation (information sur les poursuites d'études, insertion professionnelle) par les étudiants en y associant des personnes extérieures à l'ISTV, voire à l'université. Cette commission pourrait donner des orientations quant au pilotage de la formation.

Il est également recommandé de réfléchir à la mise en place d'un cursus en alternance pour cette filière hautement technologique et dont les débouchés industriels sont importants ainsi qu'à une réorientation après le S1 ou le S2 en filière DUT.

La formation gagnerait à proposer des mobilités internationales aux étudiants.

Echelle d'appréciation (cf. feuille "Signification de la notation")

A+ : répond de façon très satisfaisante à tous les critères d'évaluation ;

A : répond très bien ou bien aux critères d'évaluation ;

B : répond assez bien ou moyennement aux critères d'évaluation ;

C : répond de façon insatisfaisante aux critères d'évaluation.

Notation (A+, A, B, C) : A

Signification de la notation pour l'évaluation des licences

La synthèse d'une expertise ne se limite pas à l'utilisation d'une échelle de notation qui ne traduirait rien d'autre qu'une simple gradation dans la qualité de dossiers examinés ; elle doit éviter une présentation réductrice de leur valeur. Les formations n'étant pas universellement comparables, la rédaction du paragraphe « appréciation générale » devra clairement mettre en évidence le type de justifications qui ont conduit l'expert à positionner le dossier dans la catégorie choisie « A+ », « A », « B » ou « C ». En effet, chacune de ces quatre catégories peut correspondre à des situations très différentes dont on fournit ci-après quelques exemples-type. Néanmoins, le paragraphe « appréciation générale » doit être considéré indissociable de *la lecture minimale* de la synthèse.

La notation « A+ » signifie

- Cette formation répond de façon très satisfaisante à tous les critères d'évaluation.

La notation « A » peut signifier

Soit :

- Cette formation répond très bien ou bien aux critères d'évaluation.
- La formation est excellente ou très bonne, elle répond de façon satisfaisante ou *très* satisfaisante sur la plupart des critères d'évaluation, mais elle présente un nombre restreint de points faibles qui *doivent être corrigés* pour rejoindre réellement la catégorie des formations d'excellence.
- Les différents critères d'évaluation sont globalement très bons, sans point faible rédhibitoire, mais pas suffisamment de points forts remarquables pour compenser réellement ses quelques points faibles mineurs.

La notation « B » peut signifier

Soit :

- Cette formation répond assez bien ou moyennement aux critères d'évaluation.
- La formation est *bonne, voire très bonne*, elle répond de façon satisfaisante ou même *très* satisfaisante sur plusieurs critères d'évaluation, mais elle présente un nombre restreint de points faibles importants qui *doivent être corrigés impérativement*.
- L'existence de cette formation est tout à fait justifiée, mais elle présente des points faibles importants qui doivent être *impérativement* corrigés.
- Les différents critères d'évaluation sont globalement moyens ou bons, sans points faibles totalement rédhibitoires, mais pas suffisamment de points forts.

La notation « C » peut signifier

Soit :

- Cette mention répond de façon insatisfaisante aux critères d'évaluation.
- Cette formation présente trop de points rédhibitoires.
- Cette formation ne présente pas ponctuellement d'aspects totalement rédhibitoires, mais elle ne répond que très médiocrement à de trop nombreux critères d'évaluation.
- L'existence de cette formation n'est pas justifiée au niveau local ou régional compte tenu de l'existence de formations similaires, plus attractives ou mieux adossées à la recherche, sur le même site.